

## Bilan mi-figue mi-raisin du plan national des déchets ménagers

# Seulement 10% des déchets ménagers sont triés et recyclés

Le recyclage et la revalorisation des déchets se situent à un niveau très faible. En sus de cela, seulement 49 décharges non-contrôlées ont été réhabilitées.

**A**mbitieux, le plan national des déchets ménagers (PNDM) a été lancé dans l'objectif d'éviter au Maroc une catastrophe naturelle causée par la multiplication des décharges sauvages et la quasi-absence de tri et revalorisation des déchets. Pour un coût global de 40 milliards de dirhams, ce plan a adopté un programme quinquennal 2017-2022 avec des objectifs ambitieux mais qui, sur le terrain, sont difficilement réalisables tant que tous les acteurs concernés (non seulement les communes) ne sont pas impliqués. Le bilan d'étape ressort des réalisations encourageantes mais qui demeurent en deçà des aspirations. Selon les chiffres du secrétariat d'Etat chargé du développement durable, la production annuelle de déchets ménagers

au Maroc est estimée à 7.433.045 tonnes par an, ce qui représente l'équivalent d'un ratio de 0,78 kg/habitant/jour en milieu urbain, contre 0,33 kg en milieu rural.

Le tri des déchets produits se situe à un niveau très faible. Le tri des déchets se limite actuellement à seulement 10% du total des déchets ménagers, dont le volume dépasse les 7 millions de tonnes par an. Il semble que cet objectif est difficilement réalisable. Pour rappel, le PNDM s'est donné pour objectif de porter le taux de recyclage des déchets ménagers et assimilés à 20% et la valorisation supplémentaire d'au moins 30% des déchets générés à l'horizon 2022.

### Tri des déchets

Aussi, on n'est qu'à 7% ou 8% de valorisation des déchets, donc même avec toute la bonne volonté du monde, l'objectif prévu sera loin d'être atteint.

Par ailleurs, ce programme national vise à assurer la collecte et le nettoyage des déchets ménagers pour atteindre un taux de collecte professionnelle (gestion déléguée) de 90% en 2022. La réforme engagée

a déjà permis de réaliser un taux de collecte professionnelle des déchets ménagers de 85%, Un niveau très proche de l'objectif (dépassable) à l'horizon 2022.

Cependant, à fin septembre 2018, seulement 49 décharges non-contrôlées ont été réhabilitées, soit un taux de 22,27%. Le nombre de décharges contrôlées construites ne dépasse pas 25 décharges dans les villes de Fès, Oujda, El Jaïda, Essaouira, Figuig, Rabat, Al Hoceima et Guelmim, entre autres, dont 4 ont déjà été transformées en Centres d'enfouissement et de valorisation des déchets (CEV). L'objectif étant d'atteindre 50 CEV d'ici 2022. Mais tout n'est pas noir. Le PNDM a permis jusqu'à présent de réaliser 44 plans directeurs de gestion des déchets. Aussi, une augmentation du taux de traitement des déchets au sein des centres d'enfouissement et de valorisation a été enregistrée, passant de 10% des déchets produits avant 2008 à 62,44%.

Les travaux de réhabilitation et de fermeture de la décharge de Tanger se poursuivent. De même concernant les deux centres d'enfouissement et de valorisation des déchets dans les villes de Tétouan et Targuist.

Le secrétariat d'Etat chargé du développe-

**A FIN SEPTEMBRE 2018, SEULEMENT 49 DÉCHARGES NON-CONTRÔLÉES ONT ÉTÉ RÉHABILITÉES, SOIT UN TAUX DE 22,27%.**

ment durable s'attelle aussi à la réhabilitation de six décharges dans les villes d'Al Hoceima, Targuist, Ibn Hodeifa, Iskane et Tétouan, entre autres. Encore du pain sur la planche ●

Marouane KABBAJ



© AFP